

« Comités locaux d'animation de ligne SNCF »  
Conseil régional d'Alsace

Président : Adrien Zeller

Primé : Hubert Haenel, premier vice-président

### **Idée**

Organiser des lieux de concertation et d'expression ouverts aux différents acteurs du transport régional de voyageurs.

### **Objectif**

Aménager l'offre de transport au plus près de la demande, en fonction des potentiels techniques et financiers disponibles. Faire parler du train et améliorer son image

### **Démarche**

Dans le cadre de sa compétence d'autorité organisatrice des transports régionaux en Alsace, le Conseil régional a mis en place, avec la SNCF, 8 Comités Locaux d'Animation de Ligne, C.L.A.L., permettant ainsi aux voyageurs de faire entendre leur voix sur le fonctionnement d'un service public qui les concernent au quotidien.

### **Contenu**

Les C.L.A.L. regroupent élus, usagers et représentants des personnels de la SNCF. L'organisation des réunions de ces Comités est prise en charge par la Direction des Transports et Déplacements (DTD) de la Région Alsace.

Les participants y font valoir leurs attentes et formulent des propositions de modifications de service. Les projets concrets sont soumis à la décision du Conseil Régional.

Lieu d'écoute, d'information et de concertation, les C.L.A.L. sont également des outils de promotion qui incitent les élus et associations d'usagers, associés à leur élaboration, à défendre le service et à en faire la promotion.

### **Moyens**

Coût marginal pour la Région, la mise en place n'ayant nécessité qu'un renforcement de l'effectif de la Direction des Transports et Déplacements (DTD).

### **Bilan**

Dessertes mieux adaptées à la demande

Evolution de l'offre : + 4,8%, soit 20 trains créés entre 1997 et 1998

Evolution du trafic : +2,3% entre 1996 et 1997 et + 6,3% entre 1997 et 1998

Opérés à charges constantes pour la collectivité régionale, ces aménagements ont permis de surcroît l'amélioration de l'équilibre du compte régional.